

Le travail est une notion centrale en économie et dans nos sociétés : par conséquent, son absence et ses insuffisances ont également une importance centrale. Nous nous intéresserons ici aux notions d'activité et de chômage.

1) Comment définir l'activité et le chômage ?

A) Le concept d'activité : la population active

La **population active** désigne les personnes en âge de travail, qui ont un emploi ou qui en cherchent un (les chômeurs).

On distingue donc la population active occupée de celle inoccupée :

- la population active occupée est l'ensemble des individus exerçant une activité rémunérée ;
- tandis que la population active non occupée cherche à exercer une activité rémunérée.

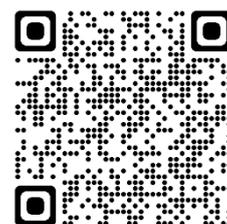
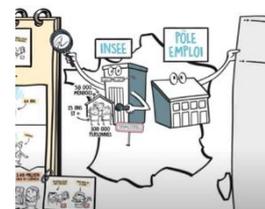


A contrario, **les inactifs** sont les personnes sans emploi et qui n'en recherchent pas tels que les jeunes de moins de 15 ans, les étudiants, les retraités, les hommes et femmes au foyer.

B) La définition du chômage

Le chômage concerne l'ensemble des personnes (les chômeurs) en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répondent simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, soit ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui débute dans - de 3 mois.



2) Comment mesurer le chômage ?

Afin de mesurer le chômage et l'emploi, il est nécessaire de mobiliser des outils statistiques : il faut être capable d'en interpréter les résultats, et d'en comprendre les limites.

A) Le taux de chômage et le taux d'emploi

■ **Le taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs et la population active :

$$(\text{Chômeurs} / \text{Population active}) \times 100$$

Le taux de chômage représente donc le pourcentage d'actifs sans emploi. Il nous permet d'identifier l'ampleur du problème que pose le chômage.

En général, on souhaite avoir **un taux de chômage inférieur à 5 %** : on parle dans ce cas de **plein-emploi**.

Par ce chiffre très simple, on peut juger facilement de la bonne ou de la mauvaise situation d'un marché du travail, ou tout du moins en partie.

■ **Le taux d'emploi** est le rapport entre la population active occupée et la population en âge de travailler :

$$(\text{Population active occupée} / \text{Population en âge de travailler}) \times 100$$

Le taux d'emploi, lui, apporte une autre information : il nous indique le pourcentage de personnes ayant un emploi parmi toutes les personnes de 15 à 64 ans, qu'elles soient actives ou non.

Il nous permet par conséquent de savoir **si la population est fortement ou faiblement en emploi**, et nous renseigne aussi sur le **pourcentage de personnes n'ayant pas un emploi alors qu'elles auraient l'âge d'en occuper un en théorie**.

En effet, il faut savoir qu'il y a beaucoup d'inactifs dans une société moderne, ne serait-ce que par tous les jeunes en âge de travailler mais qui font des études de plus en plus longues.

Cependant, ces jeunes lycéens et étudiants ne sont pas les seuls inactifs, et la « frontière » entre population active et population inactive n'est pas toujours facile à apprécier.

B) Le halo du chômage

Il est difficile de mesurer le chômage et l'emploi.

En effet, les deux taux mentionnés plus haut sont complémentaires : ils nous aident à mieux comprendre le chômage et le marché du travail, mais ils sont aussi limités : **la frontière entre chômeur et actif n'est pas claire**, puisqu'il est difficile de savoir avec certitude que quelqu'un souhaite ou ne souhaite pas travailler.

D'où la notion de **halo du chômage** qui désigne toute une population « autour » des personnes chômeuses. Ces individus ne sont pas considérés comme chômeurs : ils appartiennent à la population inactive, mais leur situation est ambiguë : par exemple, ces individus pourraient vouloir travailler, mais sont peut-être temporairement indisponibles, par exemple parce qu'ils sont malades.

Ainsi, **la façon dont on définit le chômage a des conséquences concrètes pour les individus** car elle permet de classer les individus dans différentes catégories telles que : les actifs occupés, les actifs inoccupés (chômeurs) ou les inactifs.

De plus, **même parmi les actifs ayant un emploi, les définitions posent question** : il existe des personnes insatisfaites par leur emploi en raison de leur rémunération par exemple, ou encore parce qu'elles sont en sous-emploi, subissant un temps partiel.

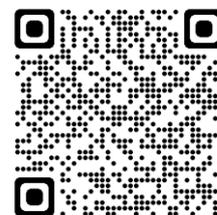


3) Quelles sont les différentes formes de chômage ?

Le chômage apparaît pour différentes raisons. A chacune de ces raisons on associe une forme de chômage différente, ce qui rendra plus difficile la lutte contre le chômage.

A) Chômage conjoncturel et chômage structurel

■ **Le chômage conjoncturel** est un type de chômage qui résulte du ralentissement temporaire de l'activité économique habituellement mesurée par le PIB. Il est associé aux fluctuations du niveau d'activité économique : il est faible en période de forte activité (période de croissance ou d'expansion économique), il augmente au fur et à mesure que l'activité ralentit (Périodes de crise, de récession ou de dépression).



■ **Le chômage structurel** est un chômage lié aux déséquilibres structurels de l'économie.

Il peut désigner un décalage entre les attentes des employeurs vis-à-vis des candidats à un emploi, et les compétences de ces candidats. Les actifs seront au chômage car ils n'ont pas les compétences recherchées par les entreprises.

Il peut se produire aussi aux périodes de mutation industrielle où certains secteurs déclinent rapidement au profit de nouveaux secteurs en développement, conséquences des innovations technologiques, apparition de nouveaux pays concurrents, substitution du capital au travail, taux de croissance de la population plus élevé que la croissance économique...

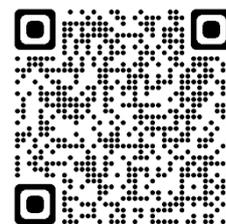
B) Chômage volontaire et involontaire

■ **Le chômage volontaire** est celui des individus qui n'acceptent pas de travailler au niveau de salaire proposé par les entreprises.

■ **Le chômage involontaire** concerne des personnes qui souhaiteraient travailler mais ne trouvent pas d'emploi.

C) Le chômage frictionnel de plein emploi

En cas de plein emploi (situation où toutes les personnes appartenant à la population active trouvent facilement un emploi) ne subsiste qu'un chômage résiduel. Ce chômage, dit **frictionnel ou de de plein-emploi**, désigne le laps de temps qui s'écoule lorsque quelqu'un change de travail, ou bien lorsqu'un individu termine ses études et trouve un emploi quelques semaines après. Il s'agit donc d'un chômage temporaire, qui ne pose pas vraiment de problème quand ce temps de latence est court.



Notions du chapitre :

- | | | |
|--|-------------------|---|
| ■ Population active | ■ Taux de chômage | ■ Chômage conjoncturel |
| ■ Population inactive | ■ Taux d'emploi | ■ Chômage structurel |
| ■ Chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) | ■ Halo du chômage | ■ Chômage volontaire |
| | | ■ Chômage involontaire |
| | | ■ Chômage frictionnel (de plein emploi) |